



Points d'intérêt et d'observation



EGLISE SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR

Cette église fut la propriété du monastère d'Evaux-les-Bains jusqu'au XV^e siècle, elle est placée sous le patronage de Saint-Jacques-le-Majeur. Des fresques colorées d'inspiration byzantine, du peintre russe Nicolas Greschny confèrent à l'édifice une allure rare, voire surprenante. A noter également une superbe Descente de Croix (fin XVI^e/début XVII^e siècle), copie exceptionnelle de l'oeuvre de Daniele da Volterra, ramenée de Rome par le chanoine Brousse récemment restaurée et classée MH.



CHAPELLE SAINTE-ANNE

L'hypothèse d'un culte païen préexistant n'est pas à exclure en raison de la proximité du ruisseau de la Noisette auquel aurait pu être rattachée une divinité topique. Pendant longtemps, la chapelle a servi de lieu de sépulture aux prêtres de la paroisse : 3 pierres tombales gravées d'une croix sont d'ailleurs visibles à l'intérieur. La chapelle est dédiée à Sainte-Anne, la confrérie du même nom avait son siège en cette chapelle.



TOUR DE SERMUR

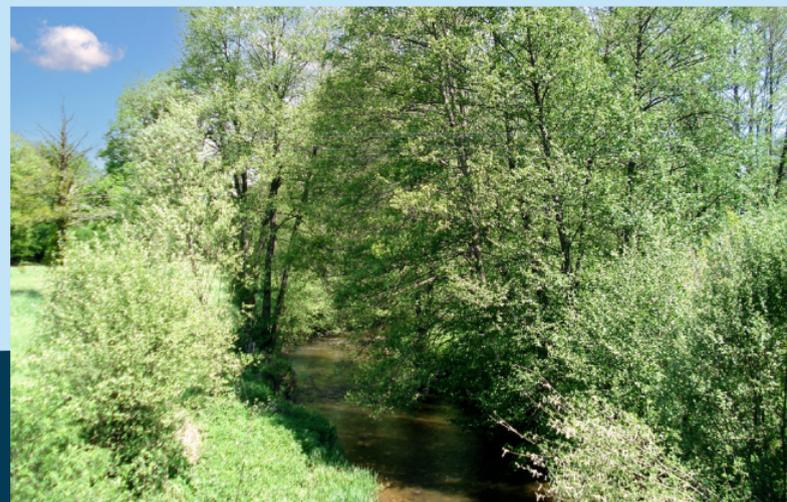
Tour de guet qui s'inclut dans un système de défense et de surveillance rattaché à l'histoire de la Marche. Vers 1740, cette tour sert d'observatoire à l'astronome César-François Cassini. En 1797, un autre astronome, Jean-Baptiste Joseph Delambre, l'utilisa comme repère pour mesurer l'arc méridien Dunkerque-Barcelone à la base de l'établissement du système métrique. Il ne reste aujourd'hui que la tour, seul vestige d'une forteresse féodale détruite au début de la guerre de Cent Ans.

Crédits photos : @ Commune d'Auzances et MCEA - @ icônes : freepik by flaticon.com / Imprimerie Espace Copie Plan



FICHE RANDONNÉE

AUZANCES – LE RAU DE LA NOISETTE



Distance : 26,84 km



Durée : 7h - Difficile

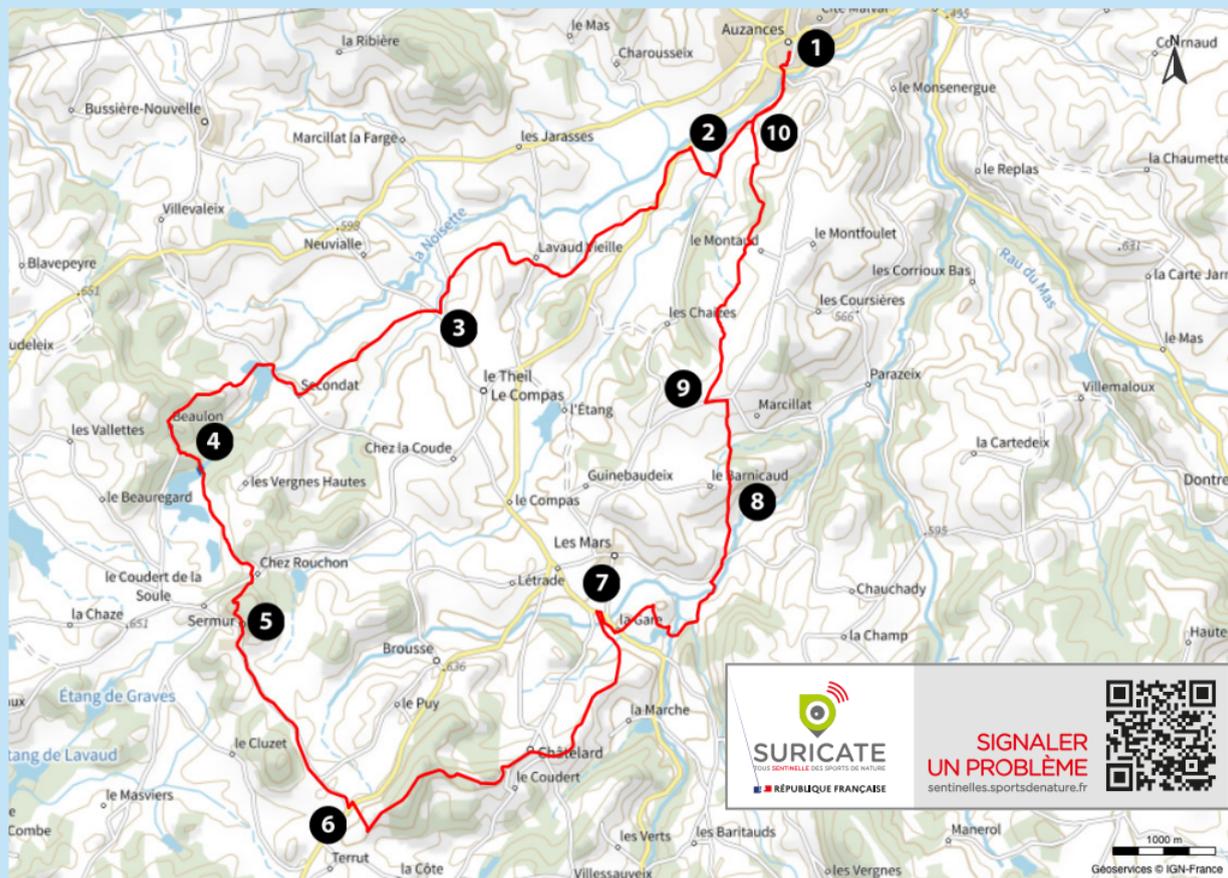


DÉPART / ARRIVÉE

Place du Marché, Auzances

BALISAGE Jaune

www.tourismemarchetcombraille.fr



Pas à pas

- 1 Partir en direction de l'église Saint-Jacques-le-Majeur et descendre la rue de l'étang. Emprunter la route à droite de la chapelle Sainte-Anne et continuer tout droit.
- 2 À la croix, continuer par la route à droite. Après Diolidoux, tourner à droite, passer derrière chez Carry et suivre le chemin. Prendre la D996 à gauche, franchir le pont sur la voie ferrée, puis s'engager dans le petit chemin à droite. Continuer tout droit jusqu'à Lavaud-Veille. Traverser le village, monter par le chemin en face, bifurquer à gauche et emprunter la route à gauche.
- 3 Au carrefour, prendre la D27 à droite, puis le chemin plus large à gauche. À la patte d'oie, descendre par le chemin à droite. Emprunter la route à droite et traverser Secondat et après l'étang, partir à gauche. Monter à droite, puis virer à droite et descendre par la route sur 200mètres.
- 4 Après le virage s'engager sur le chemin à gauche. Passer la digue de l'étang de Beaulon aller à droite, puis monter en face par le sentier humide à Chez-Rouchon. Couper la D25 et monter par le chemin en empruntant la gauche jusqu'au bourg de Sermur. N'hésiter pas à monter en haut de la Tour de Sermur pour y admirer un magnifique panorama.
- 5 Descendre la rue du château et continuer dans la rue de la Mairie, traverser le village et poursuivre par la route. Prendre la D996 à gauche sur 100 m, puis le chemin bordé d'arbres à droite.
- 6 Au début de la descente, tourner à gauche et continuer par le chemin de crête jusqu'à Châtelard. Traversez le village, puis bifurquer à droite, couper la route et poursuivre par le chemin en face à gauche de la mairie. Après la Moèche aller à gauche (suivre le GRP - Boucle de la Combraille, balisage jaune et rouge) et arriver aux Mars.
- 7 Franchir le passage à niveau et tourner la 2e à gauche. Suivre le GRP - Boucle de la Combraille jusqu'à Beaulieu. Emprunter la route à droite, puis grimper par le chemin à gauche. Suivre le GR41 - Vallée du Cher (balisage blanc et rouge).
- 8 Laisser le Barnicaud à gauche et traverser le vallon, parcourir la route à gauche sur 200 m.
- 9 S'engager sur le chemin herbeux à droite, prendre la route à gauche dans le vallon.
- 10 Revenir sur vos pas pour revenir à la place du Marché. Remonter la rue de l'étang, puis la rue de la Mairie et arrivez à la place.